

Bourassa ne laisse pas grand espoir à Wells...

Québec (PC)

Le premier ministre Robert Bourassa écoutera la proposition miracle concoctée par son homologue de Terre-Neuve Clyde Wells au sujet de la société distincte, mais il rejettera toute modification au texte de l'Accord du lac Meech sur cette question.

«M. Wells a dit qu'il m'en parlerait. Je n'ai pas eu de ses nouvelles encore. Mais nous avons toujours été très clairs: on ne peut pas modifier la société distincte, le texte comme tel», a-t-il déclaré aux journalistes au terme d'une rencontre avec le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar.

Le «moindre changement au texte», a-t-il ajouté affecterait «l'équilibre (prévu dans l'entente) entre d'un côté la promotion de la société distincte et la protection de la dualité canadienne.»

M. Bourassa a soutenu d'autre part qu'il n'avait «pas encore été question» d'une déclaration politique qui pourrait accompagner l'Accord du lac Meech pour préciser le sens de la clause de société

distincte, comme le veut la rumeur pan-canadienne.

En Chambre, le premier ministre a affirmé qu'il était prêt à écouter M. Wells lorsqu'il communiquera avec lui. «Mais je ne vois pas en quoi, a-t-il précisé, on pourrait trouver une autre formule que celle qui a été endossée par tous les premiers ministres des provinces et par le premier ministre du Canada.»

M. Bourassa soutient que «la formule de l'Accord du lac Meech est la seule qui puisse être acceptable, qu'elle est à toutes fins utiles inattaquable» et que les plus grands experts constitutionnels ont témoigné en ce sens.

«M. Wells est bien informé sur les prises de position du gouvernement et de l'Assemblée nationale, a-t-il ajouté. On n'a donné aucune indication que nous étions prêts à revenir sur notre vote du 5 avril (où la Chambre a rejeté à la quasi unanimité tout amendement à l'Accord du lac Meech).»

Le premier ministre répondait aux questions du député péquiste de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard.

Bourgault prévoit un petit tour de passe-passe de dernière minute

Chicoutimi (PC)

Tout en soulignant qu'il espère se tromper, le communicateur Pierre Bourgault croit que l'Accord du lac Meech va se réaliser par un petit tour de passe-passe et vraisemblablement dans le cadre d'une conférence constitutionnelle convoquée à la hâte.

«Cette entente qui, de l'avis même de ceux qui l'ont préparée, ne contient 'rien', va mécontenter tout autant les anglophones que les francophones. Si ça passe, Robert Bourassa va avoir le triomphe facile, très facile, et, pour les Québécois, il n'y aura fondamentalement rien de changé», a-t-il déclaré au «Quotidien» à l'occasion d'une interview.

En termes imagés, Pierre Bourgault exprime l'opinion que le capital nord-américain va «casser les jambes» des premiers ministres Clyde Wells, Gary Filmon et Frank McKenna et qu'ils vont signer. Du «tordage de bras», on va passer au «cassage de jambes» et le dossier va être à toutes fins utiles «régulé car tous les autres ministres ont déjà la plume à la main».

La démission de Lucien Bouchard

Il avance que la démission surprise de l'ancien ministre de l'Environnement Lucien Bouchard a mis le capital nord-américain aux abois. «C'est la démission qui a fait chuter la valeur du

dollar, fait hausser les taux d'intérêt et provoqué le reflux des investissements. La haute finance ne peut pas

le plus fort et il s'est cassé les dents.»

Tous ces gens, estime-t-il, retardent la progression des Québécois vers l'objectif à atteindre: l'indépendance. En début de croisade, ils pensent qu'ils sont «plus fins» que les autres et qu'ils vont pouvoir changer quelque chose. «Ces naïfs croient toujours qu'on peut changer quelque chose dans ce maudit pays qui ne nous appartient pas.»

«Dans l'effervescence qui a cours, exhorte-t-il, il faut que les Québécois évitent la fuite en avant qui ne nous mène nulle part. De la confiance dans la démarche entreprise mais aussi de la prudence pour ne pas tomber dans le piège des illusions.»

L'indépendance des convaincus

L'ancien chef du Rassemblement



Pierre Bourgault

tolérer ça et c'est pourquoi elle va passer à l'action au cours des prochains jours, c'est-à-dire faire toute la pression qu'il faut pour que l'on signe l'accord.»

M. Bourgault ne pardonne pas à Lucien Bouchard, tout comme à René Lévesque, à Pierre Trudeau et à Jean Chrétien, «d'avoir tenté le beau risque».

C'est une illusion énorme, à son sens, que de croire que l'on puisse changer quelque chose pour le Québec à partir d'Ottawa. «Trudeau était

pour l'indépendance nationale (RIN) est convaincu que l'indépendance ne peut se faire et ne se fera que par des militants indépendantistes réunis au Québec et non pas par des souverainistes réfugiés au Parti libéral, des naïfs ou des fédéralistes dans l'âme.

Il estime d'ailleurs que tous les éléments sont maintenant réunis au Québec pour réaliser cette indépendance dans le calme et la sérénité; il ne manque que la volonté politique.

Selon M. Bourgault, il ne faut pas compter sur les hommes d'affaires pour atteindre ce but, car tout ce que ces gens trouvent à dire c'est: «Si on n'a pas le choix, on va la faire l'indépendance. Y a-t-il un seul homme d'affaires québécois qui a clairement dit: 'On la fait l'indépendance du Québec' ?»

42 % des Québécois contre l'Accord

Montréal (PC)

Un sondage Léger et Léger, effectué entre le 24 et le 27 mai pour le compte du Journal de Montréal et Télévision Quatre-Saisons, révèle qu'il y a de plus en plus de Québécois qui s'opposent à l'Accord du lac Meech.

Selon l'enquête, 42 pour cent des personnes interrogées sont contre l'entente constitutionnelle alors que 34 pour cent se disent favorables.

Advenant l'échec du lac Meech, 71,5 pour cent des Québécois souhaiteraient qu'un autre référendum ait lieu sur la souveraineté-association.

Les libéraux qui ont participé au sondage causent une certaine surprise en réclamant un référendum dans une proportion de 67,5 pour cent à la suite de l'échec de l'Accord du lac Meech.

Par ailleurs, dans le groupe souverainiste, c'est dans une très forte proportion, soit 86,7 pour cent, qui fait appel à la consultation populaire.

Le spectre d'un «divorce» agité par les magazines américains

Washington (PC)

La sortie fracassante de Lucien Bouchard de la politique fédérale a servi de prétexte cette semaine aux grands hebdomadaires américains pour expliquer l'imbroglio constitutionnel canadien et agiter encore plus fébrilement le spectre de ce que deux magazines ont appelé «Divorce au nord du 49e parallèle.»

Même la chaîne de télévision ABC présentait, mardi, dans le bulletin de nouvelles le plus écouté aux États-Unis «ABC News with Peter Jennings» - un reportage sur la possibilité de l'indépendance du Québec, faisant valoir les thèmes désormais connus de la relative solidité de l'économie de la province et sa probable viabilité comme pays indépendant.

Cette image de la tranquille détermination des Québécois à se libérer de l'état canadien qui mettrait un frein à l'émancipation de son économie, de sa culture et de son peuple est reprise dans les éditions américaines des revues Time et Newsweek ainsi que dans l'influent magazine économique Forbes.

Audacieuse, l'analyse de Forbes s'appuie sur l'évaluation de la cote de crédit d'un Québec indépendant effectué en février par la maison de courtage Merrill Lynch et les commentaires de plusieurs spécialistes. «Le Québec se transforme lentement en un Etat-Nation calqué sur le modèle européen; le système parlementaire canadien, de style britannique, est en train de céder sous la pression d'un pays aux dimensions d'un continent», explique d'entrée de jeu Forbes.

De ces trois reportages, c'est le compte-rendu du Time Magazine qui est le moins alarmiste. «Mikhail Gorbatchev n'est pas le seul leader à devoir composer avec des tentatives de sécession», soulignait le journaliste Bruce Nelan qui, comme ABC News, profitait de la visite au Canada du président d'URSS pour établir un parallèle entre la résurgence de la souveraineté québécoise et la montée des nationalismes en Lituanie, Estonie et autres régions d'Union soviétique. «Le Canada est-il en train de se désagréger? Peut-être pas, mais ses leaders politiques jouent avec le feu dans le débat sur l'avenir de la fédération», titrait le magazine avant de conclure que si la tentative de sauvetage de l'Accord du lac Meech échoue, «la fédération canadienne pourrait être en grave danger.»

Pour Newsweek, l'échec éventuel du lac Meech, la veille de la Saint-Jean, ne pourra être interprété autrement que comme «un schisme irréparable entre le Québec et le Canada». Écrit par trois de ses journalistes, le reportage cite une source anonyme à la Maison-Blanche qui s'exprime avec candeur sur la crise constitutionnelle canadienne et laisse entrevoir encore plus clairement le préjugé plus que favorable de l'administration du président George Bush en faveur de la structure actuelle au Canada.

«L'administration Bush surveillé de près et avec inquiétude la résurgence du mouvement séparatiste» au Canada, affirme Newsweek, qui fait dire au haut conseiller de la Maison-Blanche: «Après tout le travail que nous avons fait pour construire des liens économiques et politiques avec le Canada, l'incertitude que la situation provoque est plutôt mal venue. Si le Québec quitte, où cela va-t-il s'arrêter? Le reste du Canada va-t-il rester uni? C'est dérangeant.»

Un prix en or



La Sentra de Nissan gagne le trophée de la fiabilité

Une occasion en or



La climatisation et la radio-stéréo sans frais*

Une affaire en or

Financement génial!



d'options, sans frais supplémentaires. Achetez une Sentra de Nissan et obtenez gratuitement la climatisation et la radio MA/MF avec lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs.

C'est une économie qui vaut son pesant d'or! Ajoutez à cela la pyramide dorée de la CAA*, grand trophée de la fiabilité et de la satisfaction des propriétaires... et vous avez une Sentra de Nissan qui l'emporte devant les Toyota, Honda et compagnie! Prestigieux... non?

Oui! 92% des propriétaires de Sentra ont déclaré qu'ils rachèteraient la même voiture, si l'occasion se représentait. Vous pouvez même profiter d'un taux de financement absolument brillant!

La Sentra de Nissan. Des avantages en or. Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain*

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Qu'est devenu le respect de la vie?

Jean VIGNEAULT

Si le vote des Communes sur l'avortement et les réactions émotives des tenants de l'avortement libre et gratuit constituent un signe de ce que seront les prochains débats, le pays n'est pas à la veille de voir cesser les affrontements sur cette question.

Désireux de faire adopter à tout prix une loi pour combler le vide juridique, le gouvernement Mulroney est parvenu à insatisfaire les partisans de l'avortement sur demande et leurs adversaires de Pro-Vie. Nous avons finalement une loi sur l'avortement, qui sera sans doute contestée juridiquement, une loi qui tente de sauver la chèvre et le chou mais qui sème le mécontentement à gauche et à droite.

Le grand principe qui semble avoir présidé à l'adoption de cette loi, est d'ordre électoraliste. Il fallait éviter de perdre trop de votes à la prochaine élection en adoptant des positions extrêmes. Le sens des valeurs et le respect de la vie ont été partiellement subordonnés à cette manoeuvre de petite politique. Ainsi les femmes désireuses de se procurer un avortement devront se déclarer malades, mêmes si elles ne le sont pas, pour obtenir ce qu'elles désirent sans mettre le médecin dans l'embarras.

Le gouvernement a eu au moins la sagesse de reconnaître que l'avortement n'est pas un acte médical banal et de le recriminaliser quand la santé de la mère n'est pas en danger. C'est l'évidence même qu'il fallait protéger la vie de l'enfant à naître contre tous les Morgentaler du monde et contre tous ceux qui n'accordent pas plus d'importance au foetus humain qu'à un déchet. Même si cela entraînait un retour à la criminalisation, ce n'est pas mépriser les femmes que de protéger un enfant à naître, n'en déplaise aux tenants de cette horreur selon laquelle le droit de la femme à disposer de son corps est si sacré qu'elle en obtient le droit de tuer l'enfant qu'elle porte.

On a fait au Canada, à travers les péripéties entourant le lac Meech, un débat qui a fourni une preuve que même en parlant de la vie, nous ne semblions pas éprouver beaucoup de respect pour les idées et la vie des autres. Parler du respect la vie, de sa liberté personnelle, en fulminant, en protestant, en s'efforçant de faire taire les opposants, c'est contradictoire. Quand on aime vraiment la vie, on l'aime assez pour respecter celle des autres: celle qui croît en silence, celle qui a déjà éclot au grand jour.

C'est inquiétant quand on n'a pas le droit de proclamer son attachement à la vie sans passer pour un réactionnaire ou un ennemi des femmes. C'est agaçant quand des partisans de la vie ne sont pas assez tolérants pour accepter d'écouter d'autres opinions que la leur. Dans chaque cas, c'est une invitation à nous questionner sur notre propre attachement à la vie.

OPINION DES AUTRES

Le courage des Colombiens

Les terroristes, quels que soient leurs commanditaires, ont échoué dans leur tentative pour saper l'élection présidentielle de la Colombie. Certes, le taux d'abstention a augmenté chez les électeurs, mais les résultats du vote de dimanche sont éloquentes, comme les mandats qui en ressortent. Bien que le candidat gagnant appartienne au parti au pouvoir, les électeurs ont opté en fait pour le changement dans la voie de la démocratie.

César Gaviria, ancien ministre et économiste, l'a emporté brillamment, après avoir promis de continuer la guerre contre la drogue. Et la seule autre surprise de ce scrutin, Antonio Navarro, successeur lui aussi d'un candidat assassiné et candidat de la guérilla, refusait également tout compromis avec les narcotraficants.

Leurs adversaires conservateurs, défaits aux urnes mais encore présents dans l'arène politique, auraient voulu que la Colombie fasse la paix

avec les industriels de la cocaïne et que des pays «importateurs», comme les États-Unis et le Canada, légalisent ce stupéfiant pour en réduire le marché clandestin. Le pays leur a dit non.

Les Colombiens ont d'autant plus de mérite à choisir ainsi la voie de l'intégrité, de la démocratie et du courage politique que les perspectives immédiates, après les élections, restent sombres. Le Cartel de Medellín et ses pareils vont continuer de vendre chèrement leur peau. Mais surtout les autres forces anti-démocratiques vont entrer plus violemment encore dans la ronde des attentats à la bombe, des assassinats et des enlèvements politiques.

Les électeurs, en effet, ont voté massivement en faveur d'une constituante. Ils veulent changer la loi fondamentale du pays, vieille de plus d'un siècle, en vue de renforcer les institutions et les assises démocratiques de la Colombie. Ainsi les juges

seraient plus indépendants. La classe politique traditionnelle aurait aussi moins de pouvoir. Et surtout les grands propriétaires terriens — 4,3 pour cent de la population possède 68 pour cent des terres — feraient l'objet d'une réforme agraire.

Tout ce que la Colombie compte de privilégiés dans les grandes familles et les forces de la police et de l'armée va donc encore soutenir plus que jamais ces escadrons de la mort et ces fauteurs clandestins de disparitions qui ont fauché déjà un si grand nombre de militants parmi les secteurs progressistes de la société.

Les pays qui veulent épauler la Colombie démocratique vont donc devoir se préoccuper non seulement du marché de la drogue, mais des autres secteurs commerciaux qui vivent de l'exploitation rurale et dont les capitaux sont aussi sales que ceux des trafiquants.

Jean-Claude Leclerc
Le Devoir



TRIBUNE LIBRE

L'intolérance d'un petit groupe

Nous vous écrivons pour exprimer notre grand regret et notre douleur à cause d'une action malencontreuse et déplorable qui fut commise dans notre ville lorsque certaines personnes ont piétiné le drapeau québécois. Nous voulons assurer aux habitants de la province du Québec que cet acte ne représente pas l'état d'esprit de l'immense majorité des résidents de Brockville et des alentours.

Chaque société possède des emblèmes qui sont vus avec tendresse parce qu'ils nous rappellent notre histoire et qu'ils symbolisent, dans une société, tout ce qui la rend unique.

Un tel symbole mérite le respect de tous sans exception; notre respect pour vos symboles est la mesure de notre respect pour vous. Nous regrettons vivement que les actions irréfléchies de quelques gens ont gâché l'impression de ce respect.

Comme pasteurs et prêtres des églises chrétiennes de Brockville, notre objectif est l'harmonie, la largeur d'esprit, et l'entente entre tous les habitants de notre pays. Nous espérons que l'intolérance d'un petit groupe de personnes ne laissera pas éclipser notre désir calme mais résolu de partager ce pays que nous aimons tous dans une atmosphère d'amitié et de secours mutuel.

Allan M. Duncan (First Presbyterian)
John Hillmer (First Baptist)
Alan Bennett, Connie Capes (Wall St. United)
George Elson (St. Paul's Anglican)
Ron Pierce (St. John's United)
B. H. Lindsay (St. Peter's Anglican)
Philip Horrigan (St. John Bosco Roman Catholic)
Jim Goos (Good Shepherd Lutheran)
Robin Q. Gwyn (St. Francis Roman Catholic)
Claude DeLorme (St. James Anglican)
Helen Wilson (Chaplain Brockville General Hospital)
Brockville, Ontario

L'Université et l'éducation des adultes

M. Michel Rondeau,
Journaliste

J'aimerais apporter ici quelques précisions relativement à l'article paru récemment dans La Tribune concernant le 26e Colloque de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF).

Tout d'abord, les paroles citées au début de l'article: «Si nous étions une entreprise privée, nous aurions fait faillite», l'ont été hors contexte. En effet, elles ont été dites en réponse à un collègue qui venait de faire référence aux structures d'accueil à l'endroit de la clientèle adulte, structures qui ne sont pas tout à fait adéquates, mais qui sont présentement en voie de révision. Elles ne faisaient aucunement référence à l'attitude des établissements d'enseignement face à l'intégration des adultes dans les programmes réguliers, comme le laisse croire votre article.

Je veux également ajouter que le Bureau de l'éducation des adultes, par l'entremise d'un comité spécialement formé à cet effet, a présenté tout récemment aux dirigeants de l'Université de Sherbrooke un projet de Politique institutionnelle en matière de formation des adultes. Les autorités de notre Université sont tout à fait conscientes qu'il faut faire davantage pour cette clientèle qui ne cesse d'augmenter. En adoptant cette politique, l'Université de Sherbrooke sera à l'avant-garde de toutes les universités nord-américaines dans ce domaine.

Par ailleurs, vous ajoutez que mes collègues Marcel Delisle et Michel Bonneau se prononcent contre l'intégration, alors qu'ils sont tous les deux plutôt favorables à la mise en place de conditions favorisant l'apprentissage des adultes. Selon eux, on peut intégrer les adultes; on doit toutefois la faire à certaines conditions.

Enfin, j'aimerais souligner que je n'avais pas du tout l'intention de lancer un débat sur ce sujet à ce stade-ci. Par contre, je souhaite que la tenue

de ce colloque amène non seulement les personnes présentes à s'interroger sur cette question, mais encore leur permette de proposer des solutions qui vont faire en sorte que l'apprenant-adulte saura qu'il est le bienvenu dans nos institutions et qu'il y a sa place.

Jean Watters
Directeur du Bureau
de l'éducation des adultes
Université de Sherbrooke
Président du Colloque

Pornographie et journalisme

Conseil de presse du Québec

Par la présente, la Collective Par et Pour Elle inc. appuie la démarche du Centre populaire de documentation de l'Estrie concernant la diffusion de deux reportages sur le lave-auto érotique de Granby.

En 1986, nous avons réalisé une recherche scientifique intitulée «Pornographie, cause importante de la violence envers les femmes» (...) Ce vaste travail nous a amené à affirmer que la pornographie avilit les femmes et banalise la violence. (...)

Nous pensons que la pornographie exprime le mépris non seulement envers les femmes mais aussi envers les hommes. (...)

Que la pornographie soit «douce ou dure» (soft core et hard core) le message reste définitivement le même; seule change la subtilité du véhicule utilisé, en ce sens que la pornographie douce, tout en maintenant le même message de pouvoir des hommes sur les femmes, réalise ses objectifs avec des moyens plus raffi-

nés et sans utiliser de violence apparente. Ce qui nous amène à conclure que la pornographie douce est aussi dangereuse que la pornographie dure.

La pornographie est aussi devenue un phénomène économique d'une importance telle que, malgré l'évidence de son côté violent, dégradant, avilissant, elle continue d'être disponible partout.

Et voilà qu'en 1990, la pornographie vient nous envahir jusque dans des activités aussi banales que celle d'un lave-auto!

Comme le Centre populaire de documentation de l'Estrie le précise dans sa requête, nous estimons que le travail d'un journaliste ne doit jamais consister à faire la promotion d'activités avilissantes pour qui que ce soit, y compris les femmes.

En espérant que vous allez considérer nos propos dans l'examen de cette plainte.

Christiane Lebel-Deshaies
pour La Collective Par et Pour Elle

L'ESTRIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Les syndicats, un outil de développement économique

NDLR: Ex-syndicaliste, Jean-Jacques Lafontaine suggère que les syndicats deviennent et demeurent des outils de développement régional. Son texte paraît dans la foulée du colloque sur le leadership.

Depuis un bon moment, les personnes préoccupées par le chômage régional qui s'élève à 11,2 pour cent, s'esquintent à vouloir déterminer qui doit prendre le leadership du développement économique. Le développement économique est une facette du développement général et c'est pourquoi il n'appartient pas à un groupe plutôt qu'à un autre de réaliser cette vaste opération.

Rôle de négociateur

De tous les outils mis à la disposition de la population, il en est un dont les salariés peuvent s'enorgueillir de posséder pour leur aider à être des citoyens à part entière dans leur développement économique, social et

culturel: il s'agit des syndicats qui regroupent les travailleuses et travailleurs sur la base de l'usine, du métier, de la profession, de la région ou du pays.

Toutefois, essayons de voir ce que l'on peut faire avec un tel outil. N'oublions jamais que la loi permet à un syndicat de faire tout pour la défense des intérêts généraux de ses membres. On n'a pas encore osé proposer un mécanisme permettant à un syndicat de jouer son plein rôle. On l'a plutôt limité à un rôle de défenseur d'un groupe face à un employeur localisé à tel numéro civique. On a aussi voulu que la négociation d'une convention collective chargée de maintenir la paix industrielle se fasse dans un climat d'affrontement. On n'a jamais permis que la convention collective soit interprétée de façon à prévoir que la négociation puisse se faire sur une base permanente plutôt que de limiter les parties à se parler officiellement une fois à tous les trois ans.



Jean-Jacques Lafontaine

Que se passe-t-il alors? Lorsque l'employeur et ses travailleurs veulent régler leurs problèmes, on fait intervenir toutes sortes de notions pour en arriver à diminuer la force de frappe des salariés. On fait alors appel aux malaises sociaux créés à l'intérieur d'une ville, d'une région et même

d'un pays. Fait-on le même appel lorsqu'une entreprise ferme ses portes pour raison économique ou autres, mettant ainsi en chômage celles et ceux qui ont fait la prospérité de l'entreprise et que des décisions administratives non contrôlées et bien souvent aventurées ont conduit à la faillite?

Bien souvent, on fait appel à l'abnégation des travailleurs pour leur faire accepter de consentir à des sacrifices très onéreux. Toutefois, on ne leur a jamais demandé leur opinion lorsque l'on devait prendre des décisions périlleuses, car au nom du sacro-saint droit de propriété, on pense que l'on peut faire n'importe quoi avec les entreprises.

Nouveau rôle

Depuis les dix dernières années, les gouvernements s'efforcent d'amener les employeurs à réfléchir sur le nouveau rôle que le syndicat peut jouer à l'intérieur de l'entreprise. On ne peut pas dire que les résultats sont fa-

meux. Voyez le cas récent de Steinberg, où sous le couvert de nationalisme économique, on a procédé au démantèlement d'une entreprise où les salariés semblaient y trouver une atmosphère de travail à tout le moins passable.

On tente plutôt d'édifier des empires financiers ou autres dans lesquels le pouvoir est bien plus important que le bien-être de la population qui perd sa vie en tentant de la gagner.

Peut-on alors reprendre l'idée que les syndicats, au lieu d'être confinés à leur rôle traditionnel de revendicateur, puissent en arriver à être considérés partenaires de l'entreprise? Non pas un partenaire qui placerait uniquement de l'argent, mais un partenaire d'égal à égal avec les autres membres de l'entreprise. N'a-t-on jamais pensé que les syndicats, partenaires dans l'entreprise, pourraient trouver une motivation nouvelle dans la prestation de travail ou de responsabilité dans la qualité du produit?

Plusieurs entreprises ont réussi à passer au travers de leurs problèmes en faisant appel à la bonne volonté de leurs salariés et ont continué la nouvelle formule d'administration.

Conclusion

Sans éliminer les leaders individuels, on pourrait faire appel à ces leaders nouveaux qui se développent dans les syndicats et qui acceptent de faire face à leurs nouvelles responsabilités. Il est aussi prudent de dire que ce ne sont pas des leaders dont on peut se moquer impunément.

Arrêtons donc de vouloir nous débarrasser des syndicats et essayons plutôt d'en faire des partenaires d'égal à égal.

Jean-Jacques Lafontaine
Syndicaliste à la retraite

Samedi, Paul Prévost, professeur à la faculté d'administration de l'université de Sherbrooke envisage quant à lui l'université comme agent de développement.

L'immigration francophone progresse encore trop lentement au Québec

Michel VENNE Québec (PC)

En dépit des efforts déployés par le gouvernement, l'immigration francophone et la francisation des immigrants progressent encore trop lentement au Québec, a reconnu hier le ministre des Communautés culturelles et de l'immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Avec la hausse des volumes d'immigration en 1989 (le Québec a accueilli 33 602 immigrants soit 30 pour cent de plus qu'en 1988), on observe une progression du nombre d'immigrants francophones, a-t-elle indiqué au cours de l'étude des crédits de son ministère.

Mais cette progression (de 8800 francophones en 1988 à 11 100 en 1989) demeure toutefois, dit la ministre, «nettement insuffisante pour maintenir la part relative des francophones dans le mouvement global.»

Le nombre croissant de ressortissants étrangers qui viennent au Québec sans connaissance du français, contrecarre ni plus ni moins les efforts gouvernementaux, a-t-elle expliqué en réitérant la volonté de Québec d'accroître le nombre d'immigrants francophones qu'il sélectionne.

En 1989, à peine le tiers des immigrants reçus au Québec avait une connaissance du français même si, des cinq principaux pays de provenance, quatre sont de culture au moins partiellement française. Dans l'ordre: le Liban (3859 immigrants), Haïti (2165), la France (1634) et le Vietnam (1477).

D'autre part, le nombre d'immigrants provenant de pays asiatiques (notamment les gens d'affaires de Hong Kong) où le français est peu connu, progresse de façon constante. En 1989, 1313 immigrants reçus au Québec provenaient de Hong Kong.

Enfin, le nombre d'immigrants admis au Québec comme réfugiés (en hausse de 38 pour cent en 1989) et qui proviennent le plus généralement de pays non-francophones se maintient à un niveau élevé (environ 800 nouveaux cas par mois). La ministre a reproché à cet égard au gouvernement

fédéral d'être incapable de contrôler les frontières ce qui «perturbe la planification des intentions d'accueil du Québec.»

Francisation

Pour compenser le fait que la majorité des immigrants ne connaissent pas le français, il est d'autant plus impérieux d'assurer «l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la communauté francophone». La ministre indique qu'à toutes fins utiles, la moitié du budget de 53 millions \$ de son ministère (en hausse de 83 pour cent sur les trois dernières années) sera consacrée à cette fin cette année.

L'intégration des immigrants, dit-elle, est une condition essentielle «au

maintien et au renforcement du caractère distinctif du Québec. En 1986, 69 pour cent de la population immigrée au Québec pouvait converser en français. La proportion de la clientèle potentielle rejointe par les divers services de francisation indique «qu'il y a lieu de redoubler d'ardeur», a-t-elle convenu.

Attirer les francophones

Le gouvernement a mis en oeuvre par ailleurs, au cours de la dernière année, une panoplie de moyens pour attirer les immigrants francophones. Ces efforts, a soutenu la ministre, pourraient ne porter fruits que dans un an compte tenu des délais habituels dans le processus d'immigra-



Monique Gagnon-Tremblay

Pas d'accusation criminelle contre le propriétaire de l'entrepôt de BPC

Michel VENNE Québec (PC)

Aucune accusation criminelle ne sera portée contre le propriétaire de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile-le-Grand, M. Mark Levy, a annoncé hier le ministère de la Justice.

Après l'étude du rapport de la Sûreté du Québec concernant les activités commerciales de M. Levy, le ministère en est venu à la conclusion que «les éléments de preuve disponibles ne permettent pas de conclure à la commission d'actes criminels».

Cette décision élimine à toutes fins utiles l'espoir que pouvait encore entretenir le gouvernement du Québec de faire payer par M. Levy les 15 millions \$ de frais cau-

sés par l'incendie de l'entrepôt de produits toxiques survenu le 23 août 1988 qui lui sont directement attribuables.

M. Levy, un ancien fonctionnaire fédéral, qui s'est réfugié en Floride, échappe pour l'heure aux 46 poursuites civiles et pénales déposées contre lui par le ministère de l'Environnement, et ce, tant qu'il n'aura pas d'adresse connue au Québec.

La seule façon de lui mettre la main au collet aurait été de demander son extradition, une procédure à laquelle il n'aurait été possible d'avoir recours qu'en vertu d'accusations criminelles.

Déjà, la Justice avait exclu la possibilité de poursuites pour négligence criminelle.

SEULE GM VOUS PROPOSE DES CAMIONS COMME ÇA

GRANDS PICK-UP CHEVROLET ET GMC

Les meilleurs grands pick-up jamais fabriqués par GM!

- Choix de 5 moteurs à injection
- servodirection de série
- ressorts arrière à longues lames
- système de freinage antiblocage aux roues arrière
- suspension avant indépendante sur 2 et 4 roues motrices
- habitacle bien aménagé et confortable offrant beaucoup d'espace pour les jambes
- traitement anticorrosion en profondeur et beaucoup d'autres caractéristiques impressionnantes.

FOURGONNETTES SAFARI ET ASTRO

Acclamées par tous pour leur polyvalence!

- Nouveau PNB plus élevé pour une charge utile encore plus considérable
- nouveaux modèles XT à carrosserie allongée
- tous les modèles peuvent accueillir jusqu'à 8 personnes
- moteur V6 Vortec de 4,3 litres à injection électronique en équipement de série
- système de freinage ABS standard
- nouveaux modèles à transmission intégrale
- convenablement équipées, elles peuvent remorquer jusqu'à 2 722 kg
- batterie à grande capacité, phares halogènes et une foule d'autres caractéristiques impressionnantes.

AVEC UN MODE DE FINANCEMENT COMME CELUI-CI

10,9% OU 1000\$

JUSQU'À 48 MENSUALITÉS PAS DE MONTANT LIMITE

DE REMISE*

Cette offre ne dure qu'un temps limité.

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre et n'est disponible que pour les acheteurs au détail. Elle s'applique uniquement aux pick-up CK Chevrolet et GMC et aux fourgonnettes Chevrolet Astro et GMC Safari neuves ou de démonstration en stock (modèles 1990 et des années précédentes). L'offre est valable sur les cabines classiques seulement. Les modèles allongés et modèles 454SS sont exclus. Certains modèles sont disponibles en quantités limitées. L'offre n'est valable que pour un temps limité à partir du 23 avril 1990. L'acheteur devra payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de financement devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit d'un client ne respecte pas ses normes. Les offres nécessitent une participation du concessionnaire. Voyez un concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, y compris ceux sur les économies offertes par le programme Location PlusSM. Informez-vous aussi sur le programme GM pour les diplômés 1990.

GM TOTAL GARANTIE DE 3 ANS / 80 000 KM

DES VRAIS GM FIDÈLES COMME J'AIME!

GMC

Chevrolet

Yacoub va en appel

Ottawa (PC)

Trouvé coupable d'avoir détourné un autocar de Montréal à la colline parlementaire, à Ottawa, Charles Yacoub a interjeté appel, mercredi, de la peine de six ans de prison qui lui a été imposée.

Il a été condamné, en particulier, pour l'usage d'une arme à feu au cours de la perpétration d'un crime et pour la séquestration des 11 passagers et du chauffeur du véhicule.

La couronne, pour sa part, a déjà porté en appel l'acquiescement de Yacoub sous les accusations de prise d'otages, de voies de fait et d'intimidation du Parlement.

L'autocar détourné de Montréal, en avril 1989, devait normalement se rendre à New York. Des coups de feu ont été tirés sur la colline parlementaire, mais tous les otages s'en sont tirés indemnes.

Acquittée d'inceste: «Louise» dépose une poursuite de 435 000 \$

Montréal (PC)

«Louise», cette jeune mère qui bécotait sa fille sur tout le corps y compris la vulve, a déposé hier en Cour supérieure une poursuite de l'ordre de 435 000 \$ contre le père de l'enfant, la nouvelle compagne de celui-ci ainsi que les travailleuses sociales et les autres intervenants impliqués dans ce dossier, de même que leurs employeurs.

Soulignant l'acharnement et les erreurs professionnelles qui ont ponctué cette affaire pendant deux ans avant qu'un juge ne conclue que les becs d'une mère ne sont pas de l'abus sexuel, Me Alain Arsenault a affirmé vouloir démontrer le «complot que certains ont orchestré pour empêcher Louise d'avoir son enfant».

Dans la requête déposée hier, l'avocat allègue que «les défendeurs ont utilisé l'appareil judiciaire dans un but dilatoire, mesquin et contraire aux intérêts de la justice, de la demanderesse et de son enfant», entraînant «un véritable kidnapping judiciaire».

Arrêtée, emprisonnée, trouvée coupable devant le Tribunal de la jeunesse de «compromettre la sécurité et le développement de l'enfant», «Louise» sera finalement acquittée en appel en Cour supérieure de même qu'au criminel, devant la Cour des sessions de la paix.

Vivre

LE MONDE SCOLAIRE

Michel RONDEAU

Le Bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke a trouvé auprès de l'école Montcalm l'aide nécessaire pour organiser sa première expérience de promotion dans les écoles secondaires: Touristes en herbe... selon Mme Francine Labrosse, du Bureau du tourisme, le professeur Marco Ouellet, de l'école Montcalm, qui connaissait déjà le fonctionnement de Génies en herbe, a accepté de mettre son expertise au service de l'organisation de ce nouveau jeu, conçu pour familiariser les élèves du secondaire avec les attraits touristiques de Sherbrooke... Mme Labrosse dit qu'elle a ainsi lancé une invitation à neuf écoles secondaires de Sherbrooke et que cinq ont accepté de participer à cette compétition d'un jour, dont l'école Le Triplet est sortie gagnante, alors que l'étoile du jeu a été Mathieu Valcke, du Collège du Mont-St-Anne...

La soirée du 8 juin sera une soirée différente des autres pour les élèves de troisième année de l'école Val-de-Grâce d'Eastman... chacun d'eux a signé un chapitre d'un ouvrage, intitulé Nos histoires à nous, dont le lancement aura lieu ce soir-là, au gymnase de l'école... l'événement rassemblera, outre les 32 jeunes auteurs, leurs parents, leurs professeurs, leurs directeurs et les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont mis la main à la pâte... la publication de Nos histoires à nous est une initiative de M. Jacques Tremblay, professeur de français des élèves de troisième année.

Il y aura marché aux puces à l'école Sylvestre le samedi 2 juin, de 9 à 15 heures, pour financer les activités des élèves l'an prochain...

Le Séminaire salésien a lancé un défi

à toutes les écoles secondaires du pays dans le cadre de «L'Activité la plus amusante», pour le concours national d'activité physique des jeunes, à l'occasion de la semaine Canada en forme... ce midi auront lieu des activités au Séminaire salésien... les organisatrices sont Lynda Blouin, Karine Cousineau, Myriam Dubois, Véronique Groulx et Caroline Thibault...

A la polyvalente Louis-St-Laurent, d'East Angus, pour la 3e étape, les méritants de 1ère secondaire, pour leur performance et leur comportement, sont Eric Boucher, Mylène Dion, Caroline Lessard, Tania Marchand, Patrick Grégoire, Patrick Robidas, Geneviève Eirmanns, Simon Leech, Julie Gervais, Isabelle (Mario) Côté, Daniel Dodier, Annie Boislard, Loïc Bibeau et Stéphanie Cloutier...

A STRUCTURE DE LA TERRE



Les élèves de 6e année de la classe de Normand Labelle, de l'école Laroque, de Sherbrooke, ont présenté une exposition scientifique, dans le cadre des cours de sciences naturelles et de sciences humaines. Poissons, espace, autos, golf, drogue, lapins et pollution comptaient parmi les sujets abordés. Le travail de préparation a duré cinq mois. Parents et élèves de l'école ont apprécié le résultat du travail de ces finissants de Laroque. François Raymon, Sophie St-Pierre, Normand Labelle et Chantale Lahaie apparaissent sur la photo.

Changement à la direction du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant

Sherbrooke

Mme Margita Sprajcer ne désirant pas renouveler son mandat de directrice générale du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant, le conseil d'administration de l'établissement a nommé M. Yvan Bacon comme directeur général par intérim.

Mme Sprajcer, depuis 35 ans dans le réseau des affaires sociales, a exercé pendant 25 ans au Centre Notre-Dame-de-l'Enfant, c'est-à-dire depuis sa fondation: quatre ans comme directrice des services de réadapta-

tion et 21 ans comme directrice générale.

M. Bacon, psycho-éducateur au service du centre depuis 1971, a été successivement, depuis 1974, directeur des services de réadaptation et directeur des services professionnels et de réadaptation.

Comme directeur général par intérim, M. Bacon a tous les pouvoirs, droits et responsabilités d'un directeur général d'établissement des services de santé et services sociaux. Il sera à ce poste à compter du 1er juillet 1990 jusqu'à la nomination d'un

nouveau directeur général ou d'une nouvelle directrice générale.

Au moment d'annoncer le départ de Mme Sprajcer, le conseil d'administration de l'établissement a reconnu ses qualités professionnelles et personnelles.



Mme Margita Sprajcer aura occupé le poste de directrice générale du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant durant 21 ans.

place dans 14 autres centres hospitaliers du Québec, le même jour, consignée en fait un jeu questionnaire mettant à l'épreuve les connaissances du public sur la consommation de fibres. Les technologues en nutrition ont en effet remarqué une recrudescence de désordres intestinaux causés par une augmentation trop rapide de la consommation de fibres.

juillet. Des Boutin des États-Unis et de plusieurs provinces du Canada ont déjà confirmé leur présence.

EN BREF

Le Casino de la santé à d'Youville

La population est invitée à faire rouler les dés au Casino de la santé, qui se déroulera demain le vendredi 1er juin, à compter de 9h, à l'Hôpital d'Youville, sous l'égide de la Société des technologues en nutrition, un organisme voué, depuis près de 20 ans, à l'avancement de la profession de technicienne en diététique. Le Casino de la santé qui prendra également

Les Boutin se rassemblent...

L'Association des Boutin d'Amérique tiendra un grand rassemblement pour tous les Boutin, au Patriandrome de Ste-Foy, les 20, 21 et 22

... et les Durand aussi

L'Association des familles Durand invite tous les Durand, Chartier et alliés, à la journée commémorative du 23 juin, en l'honneur de Pierre Durand et Jeanne Chartier. On y célébrera le 325e anniversaire de leur

Chevaliers de Colomb de Richmond

Le Conseil 1950 des Chevaliers de Colomb de Richmond tiendra ses élections générales le dimanche 3 juin

Marché aux puces à la Résidence Melbourne

Les employés de la Résidence Melbourne organisent un marché aux puces le samedi 2 juin au profit du comité des loisirs des bénéficiaires. Cette

Course Lumière aux Villes frontalières

Le Comité touristique des Villes frontalières soulignera la Semaine Canada en forme en présentant pour la deuxième année d'affilée la course Lumière le 3 juin.

Seule course populaire d'envergure nationale à avoir lieu au crépuscule, cette épreuve non compétitive de cinq kilomètres où chaque participant porte un bâton lumineux qui permet de suivre ses déplacements dans le noir encourage la participation des personnes aveugles ou affligées par autre handicap et elle leur

Honneurs pour les Elans

La Loge 67 des Elans de Sherbrooke a rapporté de Kénogami, où a eu lieu son congrès provincial, sa part d'honneurs.

M. Robert Tousignant, membre de la Loge 67, a été élu président provincial. De plus, étant le président-fondateur de la toute nouvelle Loge 586 de Magog, il s'est vu confier le mandat d'assumer le poste de Haut-Commandeur de cette loge jusqu'à l'élection de l'exécutif.

Un autre membre de la Loge 67,

CARNET COMMUNAUTAIRE

3e âge de Lennoxville

Le Club 3e âge de Lennoxville soulignera la fête des papas et des mamans le samedi 9 juin, à 20h, à l'école St-Antoine, rue Church, à Lennoxville.

Diabétiques

L'Association des diabétiques de l'Estrie et région 05 tiendra sa dernière rencontre de la saison le vendredi 1er juin, à 19h30, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, 580, rue Bowen, à Sherbrooke (stationnement 5, porte 5). Carole Lavoie est la conférencière invitée et elle parlera de l'influence de

l'activité physique sur la transformation des sucres dans l'organisme.

Association de la sclérose en plaques

L'Association de la sclérose en plaques de l'Estrie tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 2 juin, à 13h, au CLSC Gaston Lessard, 1200, rue King est, à Sherbrooke. On y présentera divers rapports concernant la dernière année financière, les prévisions et recommandations pour l'année à venir et l'on procédera également à l'élection du nouveau conseil d'administration.

FABRICVILLE

DECORATION INTERIEURE

VENTE DU 31 MAI AU 6 JUIN

VERTICAUX 3 1/2" DE KILDARE



Veillez allouer 2-3 semaines pour la livraison

- Garantie à vie sur les rails et 1 an de garantie sur les lamelles
- Choix de plus de 100 combinaisons de modèles et couleurs

3 1/2" PVC UNI OU TISSU ELEGANCE:	ONDULE OU A RAYURES PVC OU ALUMINIUM	
48 x 48	44.99	49.99
54 x 48	52.99	56.99
60 x 48	56.96	61.99
72 x 48	66.99	71.99
48 x 60	52.99	55.99
54 x 60	61.99	67.99
60 x 60	66.99	71.99
72 x 60	76.99	83.99
84 x 60	85.99	92.99
60 x 84	80.99	86.99
75 x 84	89.99	99.99
84 x 84	109.99	119.99

FORMAT PORTE PATIO

EPARGNEZ 15%-25%

Vous pouvez économiser de 15% à 25% sur une sélection spéciale de draperies et tissus de rembourrage. Choix de Valable, Rose-dale, Daisv, Caltex, Gauvreau Beaudry, etc.

EPARGNEZ 25%

DENTELLES CAFE

- Economisez 25% sur une sélection de dentelles café
- Disponibles en blanc, ivoire, 12", 23", 36"
- Prix à partir de 6.98 m.

HORIZONTALAUX

Economisez avec Fabricville... EN PLUS la qualité est supérieure, les lamelles sont plus épaisses que la plupart. Maintenant pour un temps limité, économisez 15% sur nos bas prix.

FABRICVILLE

Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada.

Meilleure qualité, meilleurs prix.

120

magasins à travers le Canada

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES

821-2150

100 Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

LEQUEL DES JUMEAUX A UNE SONY?

Vous devinez quel jumeau voyage avec la nouvelle Sony TR5, plus petite et légère? En effet, ce n'est pas celui assis à droite dans l'autobus. Une grande merveille dans la miniature, la nouvelle Sony TR5 Handycam™ 8mm est la plus petite et légère de toutes! Compacte, elle disparaît derrière une cassette VHS. Avec elle, vous irez désormais partout, et surtout là où les caméras vidéo plus grosses et lourdes n'ont pas leur place.

Bien que pratique pour vos projets de bureau, la Sony TR5 vous permettra également de mettre à l'oeuvre vos talents de réalisateur pour les souvenirs de famille, et de donner à vos enfants l'occasion de vous admirer — un peu de modestie serait cependant appréciée.

Branchez-la et laissez-vous inonder de compliments. (Vous pouvez également vous régaler de vos réalisations, ou de vos émissions de télévision préférées, partout où vous le voulez, avec le Vidéo Walkman de Sony)

Ce petit jouet procure tous les avantages d'une caméra vidéo deux fois

sa taille, pèse à peine 28 onces — sans piles et cassette — et ne mesure que 4 1/4 x 4 1/4 x 6 1/2 po. Vous ne perdez rien, sauf du poids.

Mettez la main sur une TR5. Appréciez sa légèreté. Visez. Filmez. Vous verrez, c'est un vrai poids plume à transporter, mais un poids lourd en performance! Fiable pour filmer gens, endroits, événements, c'est le compagnon idéal pour voyager.

La nouvelle Sony TR5 8mm se passe facilement d'un lecteur de cassettes, puisqu'elle est munie de son propre lecteur intégré, compatible avec tous les téléviseurs.

Vous aimerez la nouvelle TR5; votre famille l'aimera. Et les conducteurs d'autobus aussi.

SONY PRÉSENTE LA NOUVELLE HANDYCAM™ TR5. LA CAMÉRA VIDÉO LA PLUS PETITE QUI SOIT, POUR VOYAGEURS "POIDS LÉGERS!"

SONY TRAVELLER. VOTRE PASSE-PARTOUT.

SONY

SONY DU CANADA LTÉE

TM, HANDYCAM est une marque de commerce de Sony.

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



Cette semaine, le célèbre couturier montréalais MICHEL ROBICHAUD et son gérant JACQUES BRUNELLE ont invité à dîner NI-

COLE BIBEAU de Victoriaville. La rencontre s'est déroulée au restaurant Bagatelle de la rue Parc, à Montréal et Robichaud voulait consulter NI-

cole Bibeau au sujet des goûts de sa clientèle en matière de vêtements féminins. Ils ont été agréablement surpris d'apprendre que les connaissances de la femme d'affaires de Victoriaville ne se limitaient pas uniquement à la vente, mais également à la confection de nouveaux vêtements...

mande d'épicerie, il a laissé le poulet à côté du réfrigérateur au lieu de le placer au froid. Mais, quelques jours plus tard, il a flairé une drôle d'odeur qui se répandait dans le sous-sol. C'était son poulet qui commençait à sentir de la sorte et qui prenait de drôles de couleurs...

s'il sent le besoin de consulter un politicien d'expérience avant de prendre une décision: un de ses frères, MICHEL, est maire de St-Robert-Bellarmin, un de ses cousins, MARC, est conseiller municipal à Magog et HENRI TRUDEL, un autre cousin, est maire d'Omerville...

DONALD «DO» LAMONTAGNE ne croyait sûrement pas obtenir autant de service en se présentant au restaurant Chez Charlie de la rue Camirand. La serveuse PAULINE «Pôpô» BARBY lui a fait une superbe manucure, sans oublier le vernis à ongles. On s'attend à ce que sa liste de clients continue de s'allonger...

CLIN D'OEIL



Le Séminaire salésien a rendu hommage à deux de ses bâtisseurs: Mme Liliane Rancourt, secrétaire, et le Pere Maurice Petit, directeur.

Félicitations à MARC PROTEAU de l'Etude Proteau, Côté et Associés pour son élection à titre de représentant au Conseil d'administration de la Chambre des Huissiers de Justice du Québec pour les districts judiciaires de Bedford, St-François et Mégantic. Il a même été élu à l'unanimité. On se demande maintenant à quand un mandat à la présidence de la chambre...

Félicitations également à JEAN MAXIMOS qui vient d'accepter la présidence de l'Association régionale de hockey sur glace en Estrie. Il succède à son bon ami FRANCOIS «Titi» LEMIRE...

JOCELYN LAROCHE est peut-être distraité à l'occasion, mais il a le nez fin. Alors qu'il débattait la com-

SERGE POULIN, qui a été élu conseiller municipal à Canton de Magog dimanche, a l'embarras du choix

La comédie humaine

Un dangereux psychopathe s'évade de l'asile d'aliénés et va frapper à la porte d'une maison située tout près de l'hôpital.

Arthur va répondre et, devant l'allure louche de l'individu, il lui demande:

— Qui êtes-vous et que voulez-vous?

— Je suis l'étrangleur de Boston, de répondre le malade.

— Ah bon, de faire Arthur, puis se retournant vers son épouse il ajoute «Chérie, c'est pour toi...»

BILLET

SEVILLA

On dit que Séville est la plus espagnole des villes d'Espagne et je n'en doute pas un seul instant. Après avoir passé quatre jours au centre-ville de Séville pour en visiter les plus beaux trésors, je suis conscient de n'avoir presque rien vu. Que de richesses s'y sont accumulées au fil des siècles, alors que cette ville était occupée tour à tour par les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Maures et les Romains avant même la naissance du Christ et les Arabes ont suivi par la suite. Le joyau de Séville est sûrement sa cathédrale. L'une des plus grandes au monde après St-Pierre de Rome et St-Paul de Londres. Les chrétiens, en construisant cette cathédrale, disaient qu'elle serait si grande qu'on les croiraient fous de construire pareil édifice. La cathédrale longue de 116 mètres sur 76 mètres de large compte cinq nefs et plus de 38 chapelles toutes richement ornées. Le maître hôtel à lui seul est décoré de centaines de statues et de sculptures plus belles les unes que les autres. Durant plus de deux siècles, les meilleurs architectes, les meilleurs artistes (peintres et sculpteurs) ont travaillé à la réalisation de ce chef d'oeuvre.

Les autres points d'intérêt ne manquent pas. Au coeur de Séville, tout respire l'histoire glorieuse de ce pays, alors que la capitale d'Andalousie a connu le monopole de la richesse à la suite de la «découverte» de l'Amérique.

En sortant de mon hôtel, rue Saragoza, pour un premier tour de ville, je n'avais pas les yeux assez grands pour tout voir, mais je suis revenu à la réalité, au bout de la rue, en me retrouvant devant un restaurant Burger King...

Les Espagnols, et surtout les Andalous ont un coeur d'or, même si à Séville le taux de chômage atteint plus de 40 pour cent.

J'en prends à témoin Pedro Garcia Garcia (le frère de Carmen Garcia, mon professeur d'Espagnol au Collège de Sherbrooke) qui m'a servi de guide durant quelques jours, de même que mon ami Manuel Carmona, cet arbitre espagnol qui m'a accueilli comme un vieil ami pour me faire visiter son quartier et les bars fréquentés par le peuple ouvrier. Et que dire de ce bon vieux Paco, le propriétaire d'un de ces petits bars qui n'en finissait plus de me combler de cadeaux, parce qu'il me considérait comme un ami. Son bar est un véritable musée de la tauromachie et a été fréquenté par les meilleurs matadors Andalous. Il faut préciser que j'avais fait plaisir à Paco en lui disant que son bar avait une âme, tellement on y sentait vivre le passé...



Au gala du mérite scolaire du Séminaire salésien, Marie-Andrée Laperle a reçu le trophée et la bourse Père-Décarie, Caroline Duchesne a reçu le trophée Gérard-Lapeyrie et Gérard Fontaine a obtenu le trophée Antoine-Desrosiers.



Lysanne Dion, de 5e secondaire, Melanie Chartre, de 4e secondaire, Catherine Mercier, de 3e secondaire, et Mannix Auger-Messier, de 2e secondaire, ont reçu des bourses d'excellence de la communauté des Salésiens, lors du gala du mérite du Séminaire salésien. Mathieu Champoux a reçu le premier prix pour 1ère secondaire.

FENÊTRES

Spécialité: Produits HAUT-DE-GAMME
— Vente et installation
Fenergic, Pella, Andersen, Marvin,
Oscillo-battante européenne
(CalorVerre), A.B.P.

MATERIAUX P.L.M. inc.
(819) 563-8728 FAX: 563-8726

Vente

PRÉ-ÉTÉ

Sélection spéciale de
VÊTEMENTS PRINTEMPS/ÉTÉ

réduits jusqu'à

50%

Nouvelle Mode

20, rue Wellington nord, Centre-ville
Sherbrooke

Depuis 44 ans à votre service.

Santana

La mode
à vos
pieds

Voyez notre
COLLECTION
PRINTEMPS-
ÉTÉ

Souliers pour dames et hommes
Vaste choix de couleurs et modèles

**ACHETEZ DIRECTEMENT
DU MANUFACTURIER**

Souliers Harvard

pour femmes
et hommes

SHERBROOKE

326, boul. Industriel
562-2454



MAGOG

10, rue Principale ouest
847-2424

Mulroney n'a pas réussi à apaiser les appréhensions de Gorbatchev

Marie TISON Ottawa (PC)

Tout au long de la visite du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev au Canada, le premier ministre Brian Mulroney a tenté d'apaiser les appréhensions de son hôte vis-à-vis l'adhé-

soviétique vis-à-vis la réunification de l'Allemagne, compte tenu des souffrances que lui a fait subir l'Allemagne lors de la seconde guerre mondiale.

M. Mulroney a affirmé qu'une redéfinition de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et une réforme de l'OTAN, qui mette

une gerbe de fleurs au monument commémoratif de guerre du Canada. A l'issue de la brève cérémonie, il a donné des suaves froides à ses gardes du corps en s'approchant des barricades pour saluer de plus près les centaines de spectateurs qui s'étaient massés autour du monument.

Canadiens d'origine balte

D'ailleurs, les Canadiens d'origine balte ont profité de la visite du président Gorbatchev pour l'inviter à accorder l'indépendance à la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie.

Le président Gorbatchev est ce-

pendant demeuré sur ses positions. Il a affirmé en conférence de presse hier après-midi, juste avant son départ pour Washington, que les leaders des mouvements nationalistes baltes étaient des «aventuriers politiques» qui exploitaient les sentiments nationalistes des populations baltes pour

réaliser leur ambitions politiques personnelles.

Il a ajouté que les républiques baltes se devaient de suivre les règles édictées dans la Constitution pour réaliser la sécession, et non pas tenter de faire l'indépendance du jour au lendemain.



Après une brève cérémonie près du parlement, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son épouse Raisa ont serré des mains et salué des spectateurs. A voir leur sourire, on peut déduire qu'ils ont reçu un accueil plutôt chaleureux.

sion d'une Allemagne réunifiée à l'OTAN.

Non seulement M. Gorbatchev est-il demeuré sur ses positions, mais il a mis l'Ouest en garde contre le danger de compromettre les développements positifs survenus jusqu'ici en Europe en insistant trop sur cette question.

Au cours de leur rencontre de 90 minutes hier à Ottawa, MM. Mulroney et Gorbatchev ont surtout discuté des changements en Europe et de la réunification de l'Allemagne. Les questions bilatérales ont été reléguées au second plan.

M. Gorbatchev a expliqué en conférence de presse hier, tout juste avant son départ d'Ottawa, que sa visite de deux jours au Canada constituait un prélude aux rencontres qu'il aura cette semaine à Washington avec le président américain George Bush.

Le président soviétique a affirmé qu'il fallait éviter de mettre en péril les progrès enregistrés jusqu'ici en Europe en adoptant une solution qui ne satisfasse pas l'une de deux superpuissances en fait de sécurité.

Le premier ministre Mulroney a reconnu les appréhensions de l'Union

l'accent sur son rôle politique plutôt que militaire, pourraient rassurer les Soviétiques.

Relations économiques

Si les questions internationales ont pris le dessus tout au long de la visite de M. Gorbatchev au Canada, le président soviétique a tout de même fait porter une bonne partie de l'allocution qu'il a prononcée hier après-midi, à l'occasion d'un déjeuner offert par le premier ministre Mulroney, sur les relations économiques canado-soviétiques.

Il a notamment souhaité l'apparition de nouveaux types de coopération économique et le développement de nouvelles entreprises conjointes.

Il a affirmé que les relations économiques soviéto-canadiennes prendront encore plus d'importance au fur et à mesure que les réformes économiques s'implanteront en Union soviétique, mais il a invité le Canada à faire preuve de compréhension quant aux difficultés qui surgissent inévitablement en période de transition.

Le président Gorbatchev avait commencé sa journée en déposant

LA COURSE DÉFI VISION 1990

AVEUGLES AU VOLANT

LA COURSE AUTOMOBILE LA PLUS FOLLE AU MONDE!

30 pilotes aveugles • 30 co-pilotes du monde des vedettes! • La coupe Défi Vision 1990 • Aussi au programme : la course des médias à l'aveugle et le spectaculaire Big Foot.

DIMANCHE 3 JUIN, 13 H

AUTODROME DE GRANBY

Pour toute la famille • C'est à voir!

UN NOUVEAU RECORD GUINNESS!

Billets en vente à l'entrée • Etudiant(e) 5 \$ • Adulte 10 \$ • 12 ans ou moins : entrée libre. Au profit de la Fondation Mira.

DES PRÊTS PERSONNELS BNE AU TAUX DE BASE*

Notre délai d'approbation excède rarement deux heures.

Jusqu'au 20 juillet 1990, vous pouvez solliciter un Prêt personnel BNE de dix-huit mois au taux de base. Des périodes de remboursement plus longues sont aussi à votre disposition.

C'est l'occasion à saisir pour rembourser des dettes à taux d'intérêt élevé ou pour réaliser certains projets que vous remettez à plus tard. Et vous n'avez pas à être un client habituel de la BNE pour faire votre demande.

Passez à n'importe quelle succursale BNE, remplissez une formule et deux heures plus tard nous communiquerons de nouveau avec vous.

Vous n'aurez pas perdu votre journée.

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

*Le taux de base de la BNE était de 14,75% le 16 mai 1990. Ce taux est révisable à tout moment, mais le taux en vigueur au moment de votre demande de prêt, si celle-ci est approuvée, sera garanti jusqu'à l'échéance. Le taux de base BNE s'applique aux Prêts personnels BNE d'une durée de dix-huit mois. Sous réserve d'approbation.

Vente! SURPLUS D'INVENTAIRE

jusqu'au 2 juin

Qté	Description	Rég.	SPECIAL
2	Télescope Bushnell 20x60	179.95	149.95
4	Télescope Bushnell Astro 400	249.95	199.95
5	Trépied général photo pour caméra	89.95	69.95
2	Pentax SF-1 autofocus reflex (boîtier)	539.95	489.95
5	Yashica 108 program reflex (boîtier)	299.95	259.95
2	Yashica 200AF autofocus reflex (boîtier)	389.95	299.95
5	Vivitar 300Z zoom 38-60 non reflex	269.95	229.95
4	Vivitar 2001Z zoom 35-80 non reflex	379.95	299.95
2	Minolta Freedom zoom 65 non reflex	329.95	289.95
2	Yashica Ninja Star 35 mm automatique non reflex	169.95	159.95
6	Yashica AF-Mini 35 mm, automatique non reflex	159.95	149.95
3	Chinon 5001 zoom 35-70 ent. automatique	349.95	299.95
2	Pentax zoom 90 zoom 35-90 non reflex	439.95	399.95
5	Pentax zoom 70 zoom 35-70X non reflex	379.95	329.95
6	Pentax PC 505 automatique non reflex	199.95	159.95
4	Zoom Touch Nikon 500 zoom 35-80 étui	498.90	439.95

Faites vite. Quantités limitées.

EN PLUS, ECONOMISEZ

25%

SUR TOUS LES SACS PHOTOS EN MAGASIN.

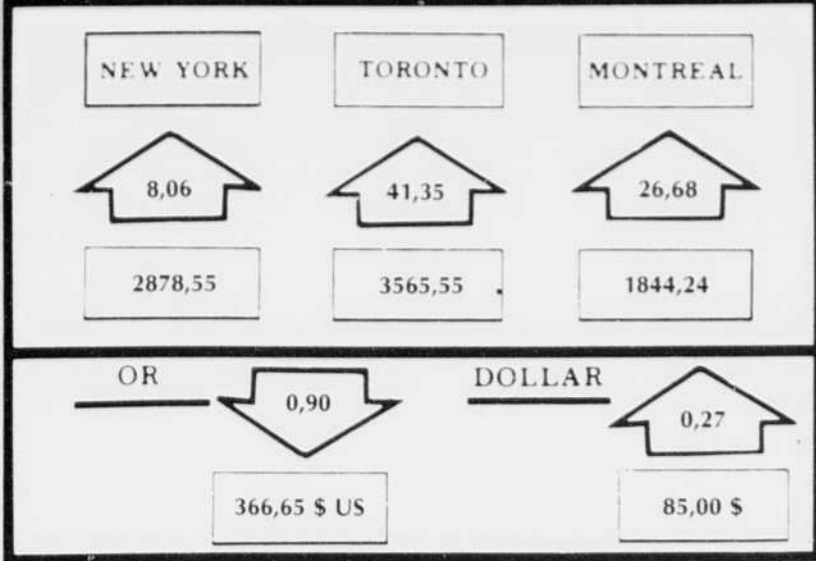
Daguerre

PHOTO

143, rue Frontenac, Sherbrooke (Québec), J1H 1J7
Téléphone: 565-0000 Télécopieur: 565-4817

Économie

TENDANCES DU MARCHÉ



La bière pourra bientôt circuler d'une province à l'autre

Toronto (PC)

Des représentants des ministères du Commerce et des régies des alcools provinciales se sont rencontrés hier, dans un hôtel d'Ottawa, pour discuter d'un programme d'élimination progressive des barrières tarifaires empêchant la libre circulation des marques de bières d'une province à l'autre.

Cette proposition, élaborée par le ministre fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, prévoit également l'élimination des pratiques commerciales utilisées par les provinces pour restreindre la vente de bières importées, à un accord informel qui y a quelques jours.

L'élimination des barrières inter-

provinciales serait en fait une première étape vers l'abandon des restrictions sur la vente et le prix des bières importées.

L'Accord général sur les tarifs et le commerce, dans une décision rendue en 1988, ainsi que la brasserie Heileman, du Wisconsin, fabricant des bières Lone Star et Rainier, dans une pétition inscrite à Washington il y a quelques semaines, ont carrément condamné les restrictions.

Selon la proposition fédérale, certaines pratiques discriminatoires disparaîtraient dès le 1er janvier 1991. Et elles devraient être toutes abandonnées le 1er janvier 1998.

Le ministre du Commerce John Crosbie a souhaité, sans trop d'optimisme, qu'une entente survienne avant la fin de juin.

L'économie serait affectée si Meech n'est pas adopté

— le président de la Banque Royale

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Le président et chef de l'exploitation de la Banque Royale, John E. Cleghorn, croit que la situation économique pourrait se détériorer si l'accord du lac Meech n'est pas adopté.

A l'issue hier de l'assemblée annuelle du Bureau de commerce de Montréal, M. Cleghorn a estimé qu'une perte de confiance supplémentaire dans l'économie canadienne pourrait plonger le pays dans une récession assez profonde.

«Si les entreprises manquent de confiance dans l'économie à court terme, alors les taux d'intérêts pourraient s'élever encore, le dollar canadien baisser, l'inflation pourrait

reprendre tandis que les activités économiques pourraient diminuer davantage», a estimé M. Cleghorn.

Il estime d'ailleurs que l'économie canadienne se ressent déjà de l'incertitude politique, les taux d'intérêt étant d'environ un pour cent plus élevés qu'ils ne devraient l'être. «Les acheteurs étrangers d'obligations canadiennes n'ont pas le même niveau de confiance qu'ils auraient, si les problèmes constitutionnels étaient réglés.»

En contrepartie, si l'impasse constitutionnelle est dénouée, M. Cleghorn croit que l'on pourrait assister à une baisse des taux d'intérêt, mais d'une ampleur qu'il était incapable de chiffrer. «Cela dépendra du comportement du dollar canadien.» En faisant abstraction du dossier consti-

tutionnel, M. Cleghorn prévoit que les taux d'intérêts baisseront lorsque l'inflation diminuera et que le taux de chômage augmentera.

A tout événement, M. Cleghorn garde espoir que le dossier constitutionnel sera résolu, jugeant que personne ne voudra de manière délibérée provoquer la rupture du Canada.

M. Cleghorn s'est par ailleurs dit en désaccord avec l'analyse du courtier américain Merrill Lynch, à l'effet qu'un Québec souverain serait tout à fait viable. Interrogé sur les conséquences de la souveraineté-association, M. Cleghorn a répondu qu'il croyait «que personne ne comprend exactement ce qu'est la souveraineté-association. Cela n'a jamais été complètement expliqué. Il y a une variété de scénarios.»

L'OCDE dresse un tableau optimiste des perspectives économiques

Paris (AFP)

Les 24 pays de l'OCDE ont dressé hier à Paris un tableau optimiste des perspectives de croissance économique, tout en s'exhortant mutuellement à un effort accru pour réduire les déséquilibres financiers extérieurs.

Au cours de la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE, le secrétaire américain au Trésor Nicholas Brady a relevé «le sentiment général d'optimisme sur les perspectives à court terme».

Selon les prévisions présentées aux ministres, l'OCDE devrait connaître en 1990 et 1991 une croissance légèrement ralentie à 2,9 pour cent au lieu de 3,6 pour cent l'an dernier, tandis que l'inflation devrait très faiblement s'accroître à 4,4 pour cent contre 4,3 pour cent en 1989. En

vanche, le chômage devrait se maintenir à des niveaux élevés: 6,4 pour cent en 1990 comme en 1989 et 6,5 pour cent en 1991.

Selon M. Brady, les pressions inflationnistes «devraient rester contrôlées» même si elles doivent être étroitement surveillées. Le risque ne doit pas en être exagéré sous peine de «saper la croissance économique mondiale».

L'employé est l'actif le plus important d'une entreprise

— Jacques Daoust

Canton d'Orford

Le vice-président responsable des ressources humaines et de l'administration de la Banque nationale du Canada, M. Jacques Daoust, est catégorique: l'employé est l'actif le plus important de n'importe quelle entreprise.

Conférencier invité au dîner-causerie de la Chambre de commerce Magog-Orford, il a défendu ce point de vue avec une conviction chaleureuse, affirmant que la performance d'une entreprise dépend des relations qu'elle entretient avec ses employés.

«Un rapport de travail, c'est plus que l'échange d'un service contre une rémunération. L'employeur doit montrer à l'employé qu'il apprécie son apport à l'entreprise, ne pas mettre l'accent seulement sur ses mauvais coups, mais aussi découvrir de petits moyens de reconnaître ses bons coups et ne pas craindre de le reconnaître», a-t-il expliqué en affirmant qu'un employé apprécié est beaucoup plus productif qu'un employé qui ne sent pas qu'il l'est.

Selon M. Daoust, il faut également encourager l'employé à déve-

lopper des moyens d'accomplir plus efficacement sa tâche, en réduisant le plus possible les contraintes administratives. «Il faut cesser de s'imaginer que le seul moyen d'expression du pouvoir est la capacité de contraindre», a-t-il souligné.

Il a aussi invité ses auditeurs, des employeurs pour la plupart, à respecter la dignité humaine dans tous les groupes de la société, en particulier dans les minorités et dans les femmes qui, selon lui, ne sont pas suffisamment utilisées, même si elles ont montré une compétence exceptionnelle dans de nombreux champs d'activités.

«Il faut encourager l'employé à participer à l'identification et à l'atteinte des objectifs visés par l'entreprise, afin qu'il sache ce qu'il fait et pour qui il le fait. Il faut se préoccuper de certains besoins humains, être humain, ce qui n'est pas du tout la même chose qu'être paternaliste», a-t-il ajouté.

Il a affirmé que la formation d'un employé n'est pas une dépense mais un investissement et qu'il faut fournir à l'employé des opportunités de promotion et un travail motivant. «En un mot, lui donner l'occasion de



Jacques Daoust

faire la carrière dont il rêve», a-t-il expliqué tout en plaidant en faveur d'une rémunération juste et équitable et du versement de primes aux employés dont la performance est exceptionnelle.

Caisse de dépôt: Savard devra d'abord siéger au conseil d'administration

André BELLEMARE Québec (PC)

Le Conseil des ministres a confirmé hier soir la nomination de M. Jean-Claude Delorme, président de Télélobe Canada, au poste de président directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Le mandat de M. Delorme sera de dix ans commençant le 1er juillet prochain. Il remplacera M. Jean Campeau.

D'autre part, M. Guy Savard, un comptable de Sherbrooke étroitement associé au Parti libéral du Québec, siégera pour le moment comme membre du conseil d'administration avant de devenir éventuellement le lieutenant de M. Delorme à titre de président et chef des opérations de la Caisse.

Le mandat de M. Savard à titre de membre du conseil d'administration prendra fin, en effet, le 28 novembre 1992.

Pour ce faire, il faudra apporter une modification à la loi sur la Caisse qui ne prévoit pas présentement une scission en deux de la direction de la Caisse, cet important organisme qui administre les fonds de pension des Québécois et dispose d'un actif de quelque 35 milliards \$.

«Le gouvernement du Québec se propose au cours des prochains mois d'amorcer le processus de modifications à la loi sur la Caisse afin notam-

ment d'apporter des changements à l'organisation administrative supérieure de la Caisse.

«Les changements ainsi visés consistaient à créer au sein de la Caisse le poste de président et chef de la direction ainsi que le poste de président et chef des opérations», lit-on dans un communiqué de presse du cabinet du premier ministre.

Ces deux nominations avaient trouvé des échos dans les médias, hier, où on laissait entendre que M. Savard serait nommé vice-président aux opérations.

Un vif débat

Ce fut suffisant pour soulever un vif débat à l'Assemblée nationale, hier après-midi, quand le leader de l'Opposition Guy Chevrette a invoqué une violation des privilèges des membres de la Chambre.

Selon lui et le chef de l'Opposition Jacques Parizeau, la scission en deux de la direction de la Caisse nécessiterait des amendements à la loi sur la Caisse de dépôt et de placement, tout comme ce fut le cas pour Hydro-Québec en 1988, et non par simple décret comme s'apprait à le faire le conseil des ministres, croyaient-ils.

Le premier ministre Bourassa a tout fait de rassurer l'Opposition que le gouvernement respecterait intégralement les règles de l'administration publique.

Il a ajouté que lorsque les nomi-

nations seraient officielles, la loi serait respectée. C'est ce que le Cabinet a fait en assignant M. Savard comme simple membre de la Caisse en attendant de changer la loi pour lui permettre de remplir les fonctions de président aux opérations.

Les affinités de M. Savard avec le parti de M. Bourassa a également agacé l'Opposition, qui n'a pas manqué de rappeler le dévouement du nouveau membre du conseil d'administration de la Caisse qui joue un rôle important dans l'économie du Québec.

Incompatibilité

M. Savard oeuvre depuis une vingtaine d'années comme bénévole au sein du PLQ. En compagnie de Tommy d'Errico, il était chargé de ramasser des fonds auprès des entreprises.

M. Parizeau, sans nier les qualités du nouveau membre de la Caisse, a cru voir dans la nomination de M. Savard une «sorte d'antagonisme» entre une fonction qui consiste à dire «je vous cotise pour un parti et, d'autre part, je vais maintenant juger vos demandes de financement».

Le chef du gouvernement a rétorqué que le fait d'être membre du Parti libéral n'enlève pas des compétences personnelles et que si le nom de M. Savard a pu être retenu, c'est à la suite de suggestions faites par des firmes spécialisées et en raison aussi des capacités de M. Savard lui-même.

La planification financière

Par Jean-Yves Dupuis, M.Sc. Com.

Se protéger de l'inflation

Le taux d'inflation tel que déterminé par l'indice des prix à la consommation touche de façon négative une personne qui compte uniquement sur un revenu fixe. Plus le taux d'inflation est élevé, plus son pouvoir d'achat diminue.

Ainsi en 1969, le dollar valait 100 cents. Mais à la fin de 1979, ce même dollar équivalait à 48 cents et en 1989 ne valait plus que 26 cents.

Prenez un exemple plus récent. À la fin de 1989, le dollar de 1978 ne valait que 50 cents. Cela veut dire qu'en 1989, il fallait 2 \$ pour acheter ce que vous achetiez avec le dollar de 1978. Cela représente une hausse du coût de la vie égale à 100% sur une période de 11 ans seulement.

Alors, qu'est-ce qu'un particulier peut faire pour éviter l'érosion de son pouvoir d'achat? Malheureusement, beaucoup de Canadiens considèrent l'inflation au même titre que la mort ou l'impôt, à savoir comme quelque chose d'inévitable contre laquelle on ne peut rien faire.

Ils ne devraient pas penser cela. En fait, un particulier qui adopte des stratégies de placement prudentes peut se protéger de l'inflation et ce, pour une longue période de temps.

Il y a plusieurs façons de le faire. Premièrement, si vous travaillez activement, vous devriez essayer d'obtenir des augmentations salariales équivalentes à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation. Cela n'est peut-être pas facile, particulièrement si votre employeur adopte une politique salariale qui ne suit pas l'augmentation du coût de la vie. Toutefois, vous pouvez avoir une petite entreprise ou un second emploi qui vous permettrait

de contrer l'inflation, en augmentant votre revenu.

Deuxièmement, vous devriez revoir soigneusement ce que vous faites de vos épargnes. Le taux de rendement après impôt de vos placements dépasse-t-il l'inflation?

Il est d'une importance capitale pour votre bien-être financier de tenir compte du rendement après impôt de vos placements. Après tout, l'Institut Fraser de Vancouver estime qu'au Canada, les taxes et impôts exigés par les trois paliers de gouvernement grugent environ 50% du revenu annuel total du Canadien moyen.

Tout ce que vous pouvez faire pour minimiser le montant d'impôt à payer au fédéral, provincial et municipal vous aidera à faire face à l'augmentation du coût de la vie. Souvenez-vous que votre pouvoir d'achat correspond à ce qu'il vous reste d'argent une fois les taxes et impôts payés.

Cela pose un problème bien entendu. Le problème consiste à développer une stratégie de placement qui répond à vos besoins personnels et à vos objectifs à long terme. Votre personnalité entre également en ligne de compte. Ainsi, si vous êtes très conservateur et très prudent, cela serait de la foutaise d'investir dans des placements risqués.

Mais rappelez-vous que le placement le plus sûr est celui qui rapporte le moins. Il y a une corollaire entre le risque et le rendement.

Si vous n'êtes pas certain de la stratégie à adopter, ayez recours aux services d'un planificateur financier professionnel, un planificateur qui possède une bonne feuille de route et qui est recommandé par des sociétés importantes.

GATT: les industriels européens du textile inquiets

Bruxelles (AFP)

Les industriels européens du textile redoutent de voir leur secteur sacrifié à d'autres, comme l'agriculture ou les services, lors des négociations en cours au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

M. Camille Blum, directeur général du Comitextil (Comité de coordination des industries textiles de la CEE), s'est inquiété, devant quelques journalistes, du retard pris dans les négociations de l'Uruguay Round, qui doivent s'achever en décembre à Bruxelles.

Avant-hier, les membres du Comitextil réunis en assemblée générale, à Bruxelles, ont confirmé leur appui à la position adoptée par la Communauté économique européenne (CEE). Celle-ci souhaite un démantèlement progressif et encadré de l'Accord multi-fibres (AMF), qui permet de continger les échanges textiles.

Les Etats-Unis et le Canada, de leur côté, proposent de remplacer l'AMF par des quotas globaux pendant dix ans, «ce qui déboucherait de fait sur une fermeture du marché américain», estime M. Blum. Quant aux pays en voie de développement, «aucun n'a fait d'offre réelle» et certains prévoient même de consolider leurs droits de douane à des niveaux supérieurs à ceux aujourd'hui appliqués, assure-t-il.

«Votre conseiller vous aidera à établir vos objectifs et à déterminer le coût pour les atteindre. Invariablement, les Canadiens attachent une grande importance à la sécurité financière. Cela signifie différentes choses selon les personnes. Toutefois, la plupart des gens ont comme objectif principal une retraite à l'abri des soucis financiers.»

Afin d'atteindre cet objectif, ils doivent avoir des placements à l'abri de l'inflation: en d'autres termes, des placements qui savent contrer l'inflation, même si les gens sont à la retraite. Les fonds d'investissement placés dans des actions ordinaires, des biens immobiliers producteurs de revenus et des valeurs de croissance constituent le genre de placement qui offre une bonne protection contre l'inflation. Quant aux comptes d'épargne ordinaires, ils ne sont protégés d'aucune façon contre l'inflation.

MONSIEUR JEAN-YVES DUPUIS EST DIRECTEUR DE RÉGION POUR LE GROUPE INVESTORS

NOMINATION

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



La Très Honorable Jeanne Sauvé C.P., C.C., C.M.M., C.D.

Monsieur Robert Bégin, F.S.A., F.I.C.A., Président du conseil d'administration et chef de la direction de l'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de La Très Honorable Jeanne Sauvé au poste d'administrateur de la compagnie.

Madame Jeanne Sauvé a fait carrière dans le domaine des communications et elle fut ministre dans le cabinet fédéral. Elle fut la première femme à occuper les fonctions de Présidente de la Chambre des Communes et de Gouverneur général du Canada.

L'Industrielle-Alliance est une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie qui se situe au premier rang au Québec en vertu de la plupart des critères de comparaison existants, dont sa solidité financière et l'envergure de son réseau de distribution.

Je peux vous aider.

La réalisation de vos objectifs financiers exige une bonne planification financière. Je peux vous aider grâce à:

- ▶ des fonds communs de placement
- ▶ des certificats de placement garanti
- ▶ un régime enregistré d'épargne retraite (REER)
- ▶ un régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- ▶ des fonds enregistrés de revenus de retraite (FERR)
- ▶ une assurance-vie
- ▶ des rentes

pour en apprendre davantage. Appelez-moi

DENIS P. CROTEAU
BUR: 566-0666
822-0000

Bâtisseurs d'avenir depuis 1940.

Groupe Investors
3-2355, King ouest, Sherbrooke, Qué. J1J 2G6 3818

